

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE)  
N° 1907/2006 (REACH) 13.02.2012  
Révisée le 13.02.2012 (FR) Version 1.0  
Imprimée le

**P+L Systems®**  
Washroom

## Concept Rafrâchissant 270 ml

### SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### Code produit

#### Nom du produit

Concept Rafrâchissant 270 ml  
Art-Nr W301

#### Utilisation de la substance/du mélange et usages déconseillés

#### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Distributeur

P+L Systems Ltd.  
Sterling House  
Grimbald Crag Close  
UK - HG5 8PJ Knaresborough  
Tél. : 0044 (0)800 988 5359, Fax : 0044 (0)1  
423 863 497  
Email : [info@pandlsystems.com](mailto:info@pandlsystems.com)  
Internet : [www.pandlsystems.com](http://www.pandlsystems.com)

#### Conseil

Tél. : 0044 (0)1 412 861 226

#### Numéro de téléphone d'appel d'urgence

#### Fabricant

Colep Bad Schmiedeberg GmbH  
Kemberger Str.3, D-06905 Bad  
Schmiedeberg  
Tél. : +49 (34925) 76-0, Fax : +49 (34925)  
76-299 Internet : [www.colep.com](http://www.colep.com)

#### Conseil

Application  
Tél. : +49 (34925) 76-0  
Fax : +49 (34925) 76-299  
Email (personne compétente) :  
[Steffen.Bruehmann@colep.com](mailto:Steffen.Bruehmann@colep.com)

#### Numéro de téléphone d'appel d'urgence Personne à contacter en cas d'urgence

M. Brühmann  
Tél. : +49 (34925) 76-0  
Cette personne peut être contactée  
uniquement pendant les heures de bureau.

---

### SECTION 2 : Identification des dangers

#### Classification de la substance ou du mélange

## Concept Rafrâchissant 270 ml

### Classification conformément à la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

F+ ; R12

#### Phrases R

12 Extrêmement inflammable.

### Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage conformément à la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

F+ Extrêmement inflammable



#### Les phrases R

12	Extrêmement inflammable.
<b>Les phrases S</b>	
2	Conserver hors de la portée des enfants.
23	Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
51	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées

### Règles particulières concernant les autres éléments d'étiquetage de certains mélanges

Récipient sous pression : A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas pulvériser sur une flamme nue ni près d'une matière incandescente.

Tenir à l'écart de toute source d'ignition – Ne pas fumer.

### Autres dangers

## SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients

### Mélanges

#### Ingrédient dangereux

CAS No	EC No	Name	[% weight]	Classification according to 67/548/EEC
67-63-0	200-661-7	propan-2-ol	ca. 10	F R11; Xi R36; R67
74-98-6	200-827-9	propane	ca. 12	F+ R12
75-28-5	200-857-2	isobutane	ca. 23	F+ R12
106-97-8	203-448-7	butane	ca. 33	F+ R12
106-22-9	203-375-0	β-Citronellol [3,7-Dimethyloct-6-en-1-ol]	< 0,15	Xi R3843; N51/53
106-24-1	203-377-1	Geraniol [trans-3,7-Dimethyl-2,6-octadien-1-ol]	< 0,18	Xi R41-43
118-58-1	204-262-9	Benzyl salicylate [Benzyl 2-hydroxybenzoate]	< 0,11	Xi R43; N R51/53
121-33-5	204-465-2	4-Hydroxy-3-methoxybenzaldehyd	< 0,13	Xi R43
5989-27-5	227-813-5	(R-)p-Mentha-1,8-dien	< 0,18	R10; Xi R38; R43; N R5053

## Concept Rafraîchissant 270 ml

---

### SECTION 4 : Premiers secours

#### Description des premiers secours

##### Généralités

En cas de réaction allergique, touchant en particulier les voies respiratoires, consulter immédiatement un médecin.

En cas d'effets plus graves et prolongés, touchant en particulier la peau et les voies respiratoires, un traitement médical s'impose.

##### En cas d'inhalation

En cas de symptômes, consulter un médecin.

##### En cas de contact avec la peau

Consulter un médecin si l'irritation de la peau persiste.

##### En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau. En cas de symptômes persistants, consulter un médecin.

#### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

##### Renseignements/symptômes éventuels à communiquer au médecin

Symptômes allergiques

#### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

##### Traitement (conseil au médecin)

Traiter les symptômes.

---

### SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

#### Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

Mousse résistante à l'alcool

Poudre ABC

Dioxyde de carbone

Lance d'incendie

#### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie peuvent se former :

Oxyde de carbone (CO)

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

#### Conseils aux pompiers

##### Equipements spéciaux de protection

Porter un appareil respiratoire autonome.

Eviter d'inhaler les gaz d'explosion et/ou de combustion

#### Autres indications

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les récipients.

## Concept Rafrâchissant 270 ml

Le danger indiqué renvoie au contenu des contenants sous pression. Au dessus de 50 °C, danger d'éclatement sous émission d'atmosphère explosive. Déplacer les contenants hors de la zone d'incendie.

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations.

---

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation suffisante.

Tenir les gens à l'écart et rester dos au vent.

Tenir à l'écart de toute source d'ignition.

Faire attention à la propagation des gaz, surtout au niveau du sol (ils sont plus lourds que l'air) et au sens du vent.

### Précautions pour la protection de l'environnement

Recueillir séparément l'eau contaminée/d'extinction d'incendie.

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/eaux superficielles/eaux souterraines.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir à l'aide d'un produit absorbant pour liquide (par ex. liant universel).

### Autres indications

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

### Référence à d'autres sections

---

## SECTION 7 : Manipulation et stockage

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise si le produit est utilisé correctement.

### Préventions des incendies et des explosions

Tenir à l'écart de toute source d'ignition – Ne pas fumer.

Un refroidissement d'urgence doit être prévu en cas d'incendie à proximité.

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air.

Formation de mélanges explosifs de gaz dans l'air.

Observer les règles générales de protection contre les risques d'incendie.

Évitez l'effet de la chaleur.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences relatives aux entrepôts et récipients

Bien aérer les entrepôts.

Protégez le sol.

### Autres indications sur les conditions de stockage

Garder sous clé, hors de la portée des enfants.

Éviter la chute des aérosols.

Température de stockage de 0°C à 30°C (= de 32°F à 86°F), maximum de 50°C (= 122°F).

Tenir à l'abri de la chaleur/surchauffe.

### Informations sur la stabilité au stockage

Durée maximale de stockage : 3 ans.

## Concept Rafrâchissant 270 ml

Groupe de stockage 2B  
Classe de protection au feu C

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

---

## SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Valeurs limites biologiques (TRGS 903)

LN° CAS	Nom	Paramètre	BGW	Matériel d'examen	Date d'essai
67-63-0	propane-2-ol	Acétone	50 mg/l	B	b
67-63-0	propane-2-ol	Acétone	50 mg/l	U	b

### Contrôles de l'exposition

#### Protection respiratoire

Appareil respiratoire en cas de fortes concentrations.  
Court terme : appareil à filtre, filtre A.

#### Protection des mains

Gants de protection (résistants aux solvants).

#### Mesures générales de protection

Eviter tout contact avec les yeux et la peau.  
Ne pas inhaler les aérosols.

#### Mesures d'hygiène

S'abstenir de manger, boire, fumer ou prendre des médicaments sur le lieu de travail.

---

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Forme

Aérosol (les données  
renvoient au contenu)

#### Couleur

Incolore, transparent

#### Odeur

Parfumé et alcoolisé

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Valeur du pH à la livraison</b>	Sans objet				
<b>Indice d'acide</b>	Sans objet				

## Concept Rafrâchissant 270 ml

<b>Point d'éclair</b>	-60 °C		DIN 51755	l'information renvoie au gaz propulseur
<b>Température d'inflammation</b>	365 °C		DIN 51794	l'information renvoie au gaz propulseur
<b>Limite inférieure d'explosivité</b>	1,5 Vol-%		DIN 51649	l'information renvoie au gaz propulseur
<b>Limite supérieure d'explosivité</b>	8,5 Vol-%		DIN 51649	l'information renvoie au gaz propulseur
<b>Pression de vapeur</b>	2,7 bar	20 °C		pression interne de la bombe aérosol
<b>Densité</b>	0,63 g/cm <sup>3</sup>	20 °C	liquide	l'information renvoie à la phase liquide
<b>Solubilité dans l'eau</b>				multi-miscible

### Autres informations

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### Réactivité

### Stabilité chimique

### Possibilité de réaction dangereuse

### Conditions à éviter

Danger d'éclatement au dessus de 50 °C.

### Matières à éviter

### Produits de décomposition dangereux

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

### Informations sur les effets toxicologiques

### Toxicité aiguë/irritabilité/sensibilisation

	Valeur/Validation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>LD50 orale aiguë</b>	5000 mg/kg	rat	OCDE 401	L'information renvoie au composé principal
<b>LD50 dermique aiguë</b>	10000 mg/kg	lapin		
<b>LD50 aiguë par inhalation</b>	> 1800 mg/l (4 h)	rat	OCDE	
<b>Irritabilité de la peau</b>	Faible effet irritant – étiquetage inutile			
<b>Irritabilité des yeux</b>	Faiblement irritant – aucune obligation d'étiquetage			

## Concept Rafrâchissant 270 ml

### Expériences héritées de la pratique

Réactions allergiques possibles (pour raisons d'analogie).

A un effet dégraissant sur la peau.

Un contact fréquent et persistant avec la peau peut provoquer une irritation.

### Autres indications

Données toxicologiques non communiquées.

Les données toxicologiques concernent le solvant.

Etiquetage conforme à la procédure d'évaluation indiquée dans la directive 1999/45/CE.

---

## SECTION 12 : Informations écologiques

### Toxicité

### Effets écotoxicologiques

	Valeur	Espèces	Méthode	Validation
<b>Poissons</b>	LC50 > 2000 mg/l (96 h)	Daphnia magna	OCDE 203, létalité	
<b>Daphnies</b>	EC50 > 5000 mg/l (48 h)	Daphnia magna	OCDE 202	
<b>Algues</b>	EC50 > 100 mg/l	Scenedesmus subspicatus	OCDE 201	

### Persistance et dégradabilité

#### Biodégradabilité

Biodégradable

#### Potentiel biocumulatif

#### Mobilité dans le sol

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Autres effets nocifs

#### Réglementation générale

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

Ces informations relatives à l'écologie renvoient au solvant.

---

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### Méthodes de traitement des déchets

#### Code déchet

20 01 40

#### Nom du déchet

métaux

### Recommandations concernant le produit

## Concept Rafrâchissant 270 ml

Peut être évacué avec les ordures ménagères ou envoyé dans une usine d'incinération, mais veiller à respecter la réglementation officielle.

### Recommandations concernant les emballages

Les emballages totalement vidés peuvent être recyclés.

---

## SECTION 14 : Informations relatives au transport

### Transport terrestre et fluvial ADR/RID

AÉROSOLS UN 1950 (butane), 2.1, (D), Code de classification : F

### Transport maritime IMDG

AÉROSOLS UN 1950 (butane), 2

### Transport aérien ICAO/IATA-DGR

Aérosols UN 1950, inflammables (butane), 2.1

### Indications complémentaires/de transport

Les réglementations relatives aux quantités gratuites doivent être respectées.

### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC

---

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Autres réglementations (UE)

Directive sur les aérosols (75/324/CEE).

#### Réglementations nationales

Catégorie de pollution des eaux

3

Mélange-WGK

### Evaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

---

## SECTION 16 : Autres informations

### Les phrases suivantes correspondent aux phrases citées dans la section 3 (et non à la classification du mélange !)

R 11 Facilement inflammable.

R 12 Extrêmement inflammable.

R 36 Irritant pour les yeux.

R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.